

Noirs marrons, primes offertes aux chasseurs.

Desroches au ministre – 14 juin 1772

Un document du Service Historique de la Défense, département Marine, à Brest. Ms.94, n°54

=====
Noirs marrons
N°71.

=====
A l'Isle de France, le 14 juin 1772

Monseigneur,

Par mes lettres N°64 et 65 du mois dernier, et que j'ai eu l'honneur de vous adresser par le navire particulier *le Jason*, je vous informais des mesures que j'avais prises pour détruire les Noirs marrons.

J'ose vous annoncer que mes opérations étaient bien combinées, aussi ont-elles eu le plus grand succès. Un grand nombre de Noirs fugitifs a été pris ou tué dans le bois, un plus grand nombre encore se sont rendus chez leurs maîtres, et, à bien dire, on ne parle plus des désordres qui nous ont alarmé il y a quelques temps.

Les créoles de cette île, et les Noirs de détachement ont fait des merveilles, mais je suis obligé de vous prévenir qu'il n'y a pas lieu de se flatter que cette tranquillité dure longtemps.

M. Poivre avait promis une somme peut-être trop forte, mais enfin personne ne l'y avait obligé, et ayant tant fait que de s'engager, il devait tenir parole. Au lieu de cela, suivant l'intérêt qu'il a pris aux différents particuliers à qui appartenaient les captures, il a mis des taux différents. J'en pourrais citer vingt exemples, mais en voici un très frappant.

Il y a quelque temps qu'un Noir indien se trouva égaré dans le bois depuis 24 heures. Il fut arrêté et conduit en prison, et l'on a demandé cent écus à son maître. Il y a trois jours que les créoles de Flacq ont amené 4 marrons déterminés et une femme aussi résolue qu'eux à mal faire. Ils ont apporté en même temps la tête d'un autre Noir marron. La négresse était depuis un an dans le bois, trois des Noirs y étaient depuis 8 mois, et le quatrième depuis 5 semaines seulement.

Ces cinq captures-là, Monseigneur, n'ont été payées que 185 livres, au lieu de 1400 qu'elles devaient rapporter aux preneurs, d'après les engagements que M. Poivre avait pris à cet égard. Il est certain que les créoles qui ont fait cette chasse, ont plus dépensé qu'elle ne leur a rapporté ; de là un découragement général. Il s'ensuivra de plus grands désordres, et le marronnage impuni aura les suites les plus fâcheuses.

Vous savez que mon autorité est bornée dans cette [*une ligne hors du cadre de la copie*] dès qu'il s'agit de finances. Ainsi je ne suis responsable de rien, tout cela redouble bien l'impatience que j'ai de voir arriver M. le Ch. de Ternay.

Je suis avec un très profond respect,

Monseigneur,

Votre très humble et très obéissant serviteur.

Le Ch. Desroches

P. S. Aujourd'hui 15 à 10 heures du matin, arrive une capture de sept Noirs marrons vivants : c'est la meilleure et la plus avantageuse qui ait encore été faite. Je ne sais comment elle sera payée.

Le Ch. Desroches

* * *